

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU LUNDI 9 MARS 2026

L'An Deux Mille Vingt-Six, le lundi neuf mars à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Jean-Pierre JOURDAIN, Jean-Marc JOVET, Michel JEANNOT, Olivier SUSINI, Audrey SAUNIER, Danièle SANTESTEBAN, Patrick FIORINI, Jacques GOLIASSE, Alexandre BOTELLA, Aurélia DUCHET, Julien FARDEL-BRIOT

Étaient excusés : Camille LECUNFF-GUILLARD

Objet : Compte administratif 2025

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du syndicat intercommunal pour l'exercice 2025.

I - FONCTIONNEMENT	CA 2024	EP 2025	CA 2025	II - INVESTISSEMENT	CA 2024	EP 2025	CA 2025
Recettes de Fonctionnement				Recettes d' Investissement			
Chapitres				Chapitres			
013 Atténuation de charges	48 132.78	45 000.00	17 798.25	16 Emprunts et dettes assimilés			
70 Produit des services	420 117.25	405 166.00	418 297.11	10 FCTVA	37698.01	74 447.96	74 447.96
73 Impôts et taxe				1068 Excédent de Fonctionnement	165652.72	174 917.52	174 917.52
74 Dotations et participations	1 832 213.80	1 765 780.00	1 795 741.80	13 Subventions d'investissement	82611		
75 Autres produits de gestion courante	58 300.79	42 000.00	47 027.65	165 Dépôts et Cautionnements			
76 Produits financiers				21 Immo corporelles			
77 Produits exceptionnels			1042.3	27 Autres immos financières			
78 Reprise sur amort. et provisions				28 Amortissement des immo			
Total Recettes réelles	2 356 764.62	2 257 946.00	2 279 907.11	Total Recettes réelles	265961.73	249 365.48	249 365.48
042 Opérations d'ordre entre sections	0.00	70 110.00	70 109.95	021 Virement de la section de fonct	0	202 473.00	382 893.35
R 002 Résultat reporté	180 000.00	180 000.00	180 000.00	040 Opérations d'ordre entre sections	155871.17	114 200.00	100 881.90
				R001 Résultat reporté		53 315.94	
A- Total Recettes de fonctionnement	2 536 764.62	2 508 056.00	2 530 017.06	A- Total Recettes d'investissement	441832.9	619 354.42	350 247.38
Dépenses de Fonctionnement				Dépenses d' Investissement			
Chapitres				Chapitres			
011 Charges à caractère général	670 789.35	755 741.00	644 695.88	20 Immo incorporelles	0	12775.42	0
012 Charges de personnel	1 149 844.94	1 210 000.00	1 155 131.52	204 Subventions d'équipement	0		
65 Autres charges de gestion courante	198 749.12	219 250.00	208 226.55	21 Immo corporelles	8629.85	350 000.00	60 160.52
66 Charges financières	6 592.51	5 392.00	5 372.86	RAR			
67 Charges exceptionnelles		1 000.00	421.00	16 Remboursement Emprunts	283520.27	186 469.00	181 277.20
68 Dotations aux amortissements							
Total Dépenses réelles	2 025 975.93	2 191 383.00	2 013 947.81	Total Dépenses réelles	292150.12	549 244.42	241 437.72
023 Virement à la section d'investiss.		202 473.00	382 893.35	040 Opérations d'ordre entre sections		70 110.00	70 109.95
042 Opérations d'ordre entre sections	155 871.17	114 200.00	100 881.90	D001 Déficit reporté	96366.85		
B- Total Dépenses de fonctionnement	2 181 847.10	2 508 056.00	2 114 729.71	041 Opérations patrimoniales			
				B- Total Dépenses d'investissement	388516.97	619 354.42	311 547.67
Excédent de clôture	180 000.00		235 287.35	Excédent ou Déficit de clôture	53 315.94		39 353.31
Excédent reporté de l'année précédente			180 000.00	Excédent reporté de l'année précédente			53 315.94
EXCEDENT DEFONCTIONNEMENT CUMULE			415 287.35	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT CUMULE			92 015.65

Il fait apparaître les résultats suivants :

Dans la section de Fonctionnement, **un excédent cumulé de 415 287.35 €**

Dans la section d'Investissement, **un excédent cumulé de 92 015.65 €**

- **Des restes à réaliser pour un montant de 693.60 €**
- Dans la section de fonctionnement, **12 710.85 € de charges rattachées**
- Dans la section de fonctionnement, aucun **produit rattaché**

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2025, le Président quitte la salle du conseil.

Le doyen de l'assemblée, Danièle SANTESTEBAN, fait voter le Compte Administratif.

Après délibération,

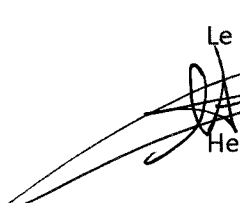
A l'unanimité, le Comité Syndical :

- **ADOpte** le Compte Administratif 2025.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 9 mars 2026

Le Président
Hervé MONTAUDO



Le Secrétaire Général
Danièle SANTESTEBAN

